FR Notice d'utilisation

pack. ref. : 0497.694

B'TWIN

Chères clientes, chers clients.

Merci d'avoir acheté un vélo à assistance électrique B'TWIN. Il vous permettra de prendre goût au déplacement en 2 roues pour vos loisirs, sera le meilleur atout pratique et économique pour vos déplacements citadins, et enfin, vous permettra de consommer des calories pour conserver la forme.
Nous vous invitons néanmoins à lire le manuel d'instructions pour profiter pleinement de votre vélo à assistance électrique B'TWIN.
N'oubliez jamais qu'un vélo à assistance électrique n'est pas un cyclomoteur, il nécessitera de votre part une participation pour aller plus loin, plus vite et plus longtemps.
Nous vous encourageons à prendre en mains votre vélo à assistance électrique dans un espace dégagé, ceci afin de bien sentir le déclenchement de votre moteur, et ainsi assurer un contrôle optimal de votre vélo.
Engagez le mode sportif pour vos premiers kilomètres que si vous êtes sûr de votre capacité à contrôler votre vélo.
Voici 10 commandements pour profiter pleinement de votre vélo à assistance électrique B'TWIN.

Attention, cette notice ne concerne que les spécificités électriques de votre vélo.
Vous devez vous référer au guide d'utilisation et notice de garantie B'TWIN et à la notice porte bagage 15 kg communs à tous nos vélos qui accompagnent le présent document et qui sont également présents sur notre site www.btwin.com ou sur demande dans nos magasins DECATHLON.

Les 10 bonnes pratiques pour profiter pleinement de votre VAE

1

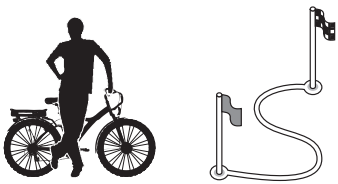

tu ne pédales pas, tu n'iras pas loin

2

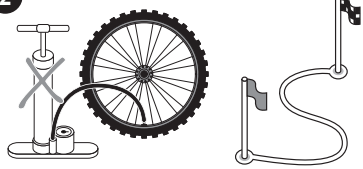

tu ne gonfles pas, tu n'iras pas loin

3

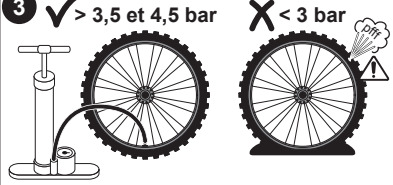

tu ne gonfles pas, tu crèveras

4

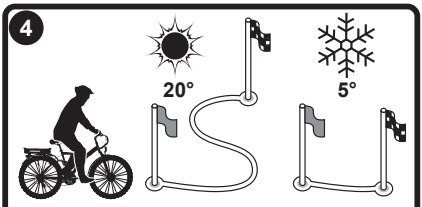

ton autonomie sera réduite par temps froid

5

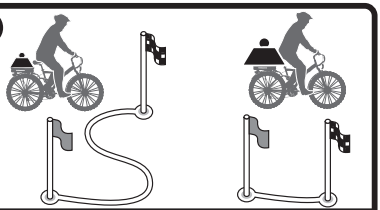

ton autonomie sera réduite si le vélo est surchargé

6

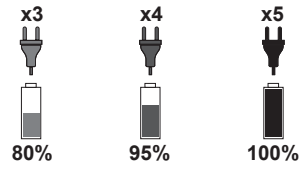

ta batterie aura 100% d'autonomie après 5 charges complètes

7

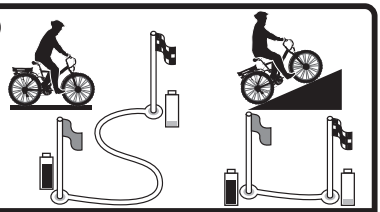

ton autonomie sera réduite en montée

8

tu rechargeras ta batterie complètement tous les 3 mois

9

quand ta batterie est déchargée tu devras diminuer ton mode d'assistance

9'

l'indication du niveau de batterie est plus précis à l'arrêt

10

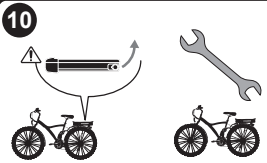

tu retireras ta batterie avant chaque intervention de maintenance

SOMMAIRE

DESCRIPTION PRODUIT 6

Caractéristiques techniques du V.A.E 6

Fonctionnement général de l'assistance 6

ÉCRAN ET ÉLÉMENTS DE COMMANDE 7

Descriptif écran et fonction (Type A) 7

Descriptif bouton poussoir (Type B) 8

Descriptif écran et fonction (Type C) 8

Descriptif écran et fonction (Type D) 9

BATTERIE ET CHARGEUR 10

Précautions d'usage 11

Mise en place et retrait de la batterie 13

Recharge de la batterie 14

Entretien et durée de vie (conditions de garantie) 14

Auto diagnostique batterie 24V 15

Précautions d'usage complémentaires 16

Maintenance 17

Contenu de la garantie commerciale de votre VAE 18

DESCRIPTION PRODUIT

Caractéristiques techniques du V.A.E.

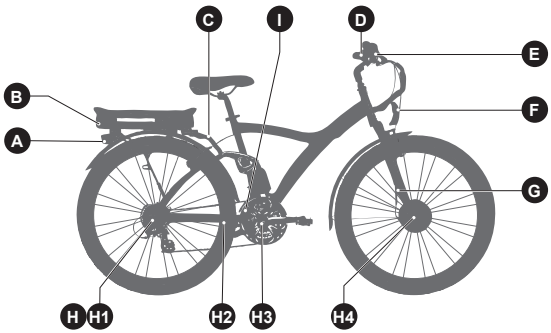

A	Eclairage arrière
B	Batterie et contrôleur
C	Faisceau : Contrôle / Moteur / Détecteur de pédalage
D	Écran de contrôle
E	Détecteur de freinage
F	Eclairage avant
G	Faisceau moteur
H	Moteur - localisation possible : - H1 Arrière - H2 Moteur à galet - H3 Central - H4 Avant
I	Détecteur de pédalage

Fonctionnement général de l'assistance

Le vélo à assistance électrique peut être utilisé avec ou sans assistance en actionnant le bouton ON/OFF. Toujours verrouiller la batterie en usage avec la clé. L'assistance électrique fonctionnera uniquement si vous pédalez. L'assistance se coupe dès que l'un des deux leviers de frein est actionné ou que la vitesse est supérieure à 25 km/h. Celle-ci reprendra automatiquement en dessous de 23 km/h. Afin de préserver l'autonomie de la batterie, le vélo est doté d'un limiteur de « puissance » qui limite l'assistance lorsque le moteur est fortement sollicité. En cas d'utilisation intensive et lors de conditions climatiques exceptionnelles, l'assistance peut se couper pour préserver l'intégralité du système.

ÉCRAN ET ÉLÉMENTS DE COMMANDE

Descriptif écran et fonction (Type A)

1		**Mode d'assistance (0-1-2-3) :** « **0** » pas d'assistance. « **1** » est le mode d'assistance par défaut. Chaque mode correspond aux vitesses d'assistance maximales définies ci-dessous*** :

Mode	**0**	**1**	**2**	**3**
Vitesse d'assistance maximale	0 km/h	17 km/h	22 km/h	25 km/h

2		**Bouton ON / OFF :** - Allumer et éteindre le vélo à assistance électrique par un appui long. - Changement de l'indicateur de distance (ODO/TRIP) par un appui court.
3		**Bouton MODE :** - Sélection du mode d'assistance par un appui court. - Remise à zéro du compteur **(TRIP)** par un appui long.
4		**Bouton éclairage :** - Allumer et éteindre l'éclairage du vélo et de l'écran.
5	ODO	**ODO : Compteur global de distance (en km) 0** - 99999 km. - Par défaut le mode (**ODO)** apparaît à l'écran.
6	TRIP	**TRIP : Compteur partiel de distance (en km**) **0** - 1000 km. - Remise à zéro par un appui sur le bouton **(MODE)**.
7		**Niveau de batterie* :** Cinq niveaux de batterie. - Lorsque le niveau de batterie est faible, l'indicateur se met à clignoter.
8		**Indicateur de vitesse :** km/h**
9		**Indicateur d'éclairage** - L'indicateur d'éclairage apparaît à l'écran lorsque l'éclairage est allumé.
10		**Unité de la vitesse :** km/h.
		- En cas de problème l'afficheur vous indiquera un code erreur. *- Dans ce cas veillez vous rapprocher de votre magasin.*

** Vérifier l'indication de charge de votre batterie à l'arrêt, en cas de forte sollicitation de l'assistance, des écarts peuvent être constatés.*

*** La précision d'affichage de la vitesse est de +/-2%.*

**** Dans les conditions de tests protocolés.*

Descriptif bouton poussoir (Type B)

	Bouton ON/OFF : Allumer et éteindre le vélo à assistance électrique par un appui de 1s. Lorsque que le système est allumé, le bouton ON / OFF s'illumine.
	Bouton éclairage : Allumer et éteindre l'éclairage du vélo par un appui de 1s. Lorsque l'éclairage est allumé, le bouton éclairage s'illumine.

Descriptif écran et fonction (Type C)

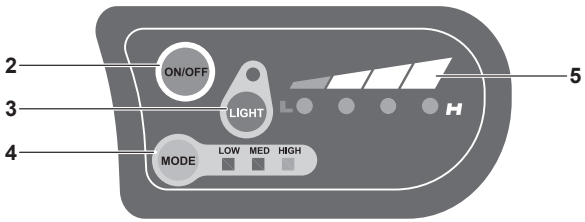

1	**Mode d'assistance (0-1-2-3) :** Chaque mode correspond aux vitesses d'assistance maximales définies ci-dessous*** :				
Mode		**0**	**1**	**2**	**3**
Vitesse d'assistance maximale		0 km/h	15 km/h	20 km/h	25 km/h

2		**Bouton ON / OFF :** Allumer et éteindre le vélo à assistance électrique par une pression brève sur le bouton ON / OFF.
3		**Bouton éclairage :** Allumer et éteindre l'éclairage du vélo.
4		**Bouton MODE :** Sélection du mode d'assistance par un appui instantané.
5		**Niveau de batterie* :** Quatre niveaux de batterie. Lorsque le niveau de batterie est insuffisant : l'indicateur se met à clignoter.

** Vérifier l'indication de charge de votre batterie à l'arrêt, en cas de forte sollicitation de l'assistance, des écarts peuvent être constatés.*
*** La précision d'affichage de la vitesse est de +/-2%.*
**** Dans les conditions de tests protocolés.*

Descriptif écran et fonction (Type D)

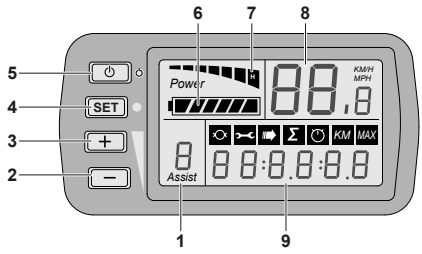

1	Assist	**Mode d'assistance :** Assistance au pédalage : Sélectionner le mode d'assistance de 1 à 6 avec les boutons "**+**" et "**-**" .

Mode	**0**	**1** (par défaut)	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**
Vitesse d'assistance maximale* **	/	6 km/h	10 km/h	14 km/h	18 km/h	20 km/h	25 km/h

Mode piéton :
Entraîne le vélo à une vitesse maximum de 6 km/h.
Sélectionner un mode d'assistance de 1 à 6.
Maintenir le bouton **"+"** pour démarrer le moteur sans pédaler.
L'assistance se coupe lorsque le bouton est relâché ou lorsque qu'un frein est actionné.

2	–	**Bouton "-" :** baisser le mode d'assistance / réglages.
3	+	**Bouton "+" :** augmenter le mode d'assistance / réglages.
4	SET	**Bouton SET :** Un appui court sur le bouton **SET** permet d'afficher successivement les fonctions suivantes :
		Mode aléatoire : Les 4 fonctions précédentes sont affichées successivement.
	Σ	**Distance totale :** Distance totale parcourue à vélo. Il est impossible à remettre à zéro.
		Temps de parcours : Temps écoulé depuis la dernière remise à zéro. Enfoncer le bouton **"–"** pendant 2 secondes.
	KM	**Distance de parcours :** Distance parcourue (km) depuis la dernière remise à zéro. Enfoncer le bouton **"–"** pendant 2 secondes.
	MAX	**Vitesse maximale :** Vitesse maximale de parcours.
		Dimension de pneu : Maintenir **SET** enfoncé 10 secondes, puis régler la dimension du pneu avec les **"+" ou "-"**.
		En cas de problème ce symbole s'allumera et affichera un code erreur. Dans ce cas veuillez vous rapprocher de votre magasin.

5		**Bouton on/off classique :** Allumer et éteindre le vélo à assistance électrique par un appui long. Appui court pour allumer ou éteindre l'éclairage. **Eclairage :** L'indicateur d'éclairage apparaît à l'écran lorsque l'éclairage est allumé.
6		**Niveau de batterie :** Cinq niveaux de batterie. Lorsque le niveau de batterie est insuffisant, l'indicateur se met à clignoter.
7		Indication de la consommation instantanée.
8		Indicateur de vitesse.
9		Compteur Global / Partiel.

Remise à Zéro :
Sélectionner la fonction remettre à **"zéro"** avec le bouton **"SET"** puis maintenir le bouton pendant 4 secondes.

** Vérifier l'indication de charge de votre batterie à l'arrêt, en cas de forte sollicitation de l'assistance, des écarts peuvent être constatés.*
*** La précision d'affichage de la vitesse est de +/-2%.*
**** Dans les conditions de tests protocolés.*

BATTERIE ET CHARGEUR

Toutes les batteries de nos vélos électriques utilisent la technologie Lithium-Ion et n'ont pas d'effet mémoire.
Il est préconisé de recharger la batterie après chaque utilisation.
Effectuer une charge complète de la batterie avant première utilisation.

Vélo	Batterie	Chargeur
Tilt-e	Batterie 24 V / 10 A *	Entrée : 100-240V Sortie : 29,4V 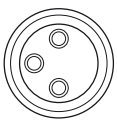
Original 700e		
Bebike 500	Batterie 24 V / 8 A*	
Bebike 700	36 V / 8 A** 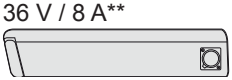	Entrée : 100-240V Sortie : 42V
Bebike 900	36 V / 10 A** 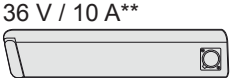	

**** A l'achat votre batterie 24 V est inactive. Brancher votre chargeur pour l'activer.***
***** Un interrupteur est situé sous la batterie 36V.***

Précaution d'usage

+50°	Ne pas exposer à des températures supérieures à 50°C. < +10°C / +10°C / +50°C / > +50°C
+10°C +25°C	Conditions de stockage : Il est impératif de la stocker chargée dans un endroit frais (entre +10°C et +25°C), sec et à l'abri du soleil. < +10°C / +10°C / +25°C / > +25°C
+10°C +40°C	Chargez votre batterie dans un environnement sec et à une température située entre +10°C et 40°C. < +10°C / +10°C / +40°C / > +40°C

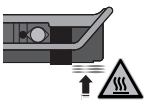	**Attention :** Dans certaines conditions exceptionnelles le contrôleur peut atteindre des températures élevées.
	Ne pas démonter.
	Ne pas jeter dans des conteneurs non-appropriés.
	Risque d'incendie.
	Risque d'électrocution.
	A manipuler avec précaution. Produit sensible aux chocs.
	Ne jamais court-circuiter la batterie en faisant contact entre les bornes positives et négatives.

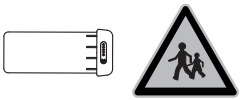	Ne jamais laisser les enfants jouer ou manipuler la batterie.
	Ne pas immerger.
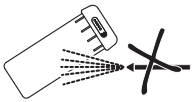	Ne pas laver avec un nettoyeur "haute pression".
	Résiste à la pluie.
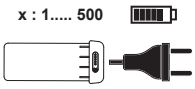	Votre batterie peut être chargée et déchargée complètement 500 fois.
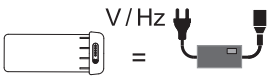	Toujours s'assurer de la compatibilité chargeur / batterie.
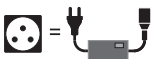	Toujours vous assurer de la compatibilité du chargeur avec le réseau électrique local : Tension : 100 V, maximum 240 V.
	Fréquence : minimum 50, maximum 60 Hz.
	Uniquement pour usage à l'intérieur.
	Tout non respect des précautions d'usage entraînera une annulation de la garantie constructeur.

Mise en place et retrait de la batterie

Insertion :

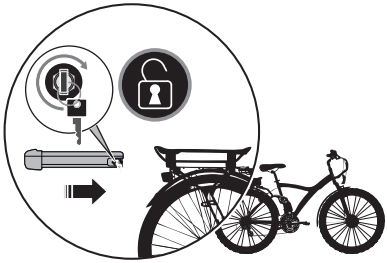

Avant d'insérer votre batterie dans son emplacement, déverrouiller avec la clé, vérifier qu'aucun objet ou corps étranger ne se trouve dans le fourreau.
Puis, allumer l'interrupteur pour les batteries 36V.

Retrait :

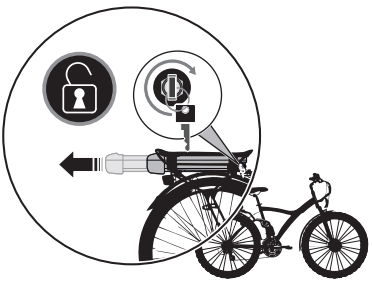

Avant de retirer votre batterie de son emplacement, déverrouiller avec la clé.
Éteindre l'interrupteur pour les batteries 36V.
Puis, retirer votre batterie en tirant dessus.

Notes importantes :

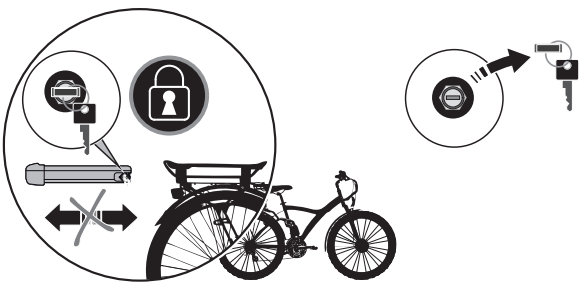

Ne pas tenter d'insérer ou de retirer votre batterie lorsque le verrou est verrouillé (position horizontale) : Vous risqueriez de casser la sécurité de votre batterie.

Recharge de la Batterie

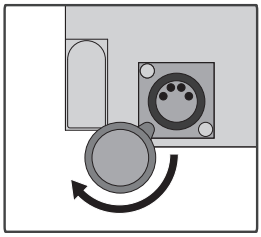

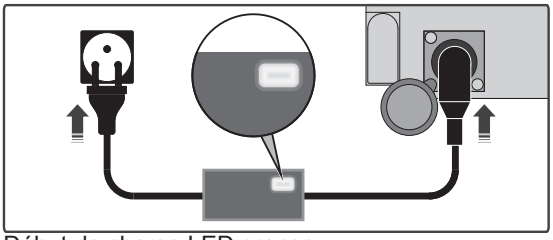

Début de charge LED orange.

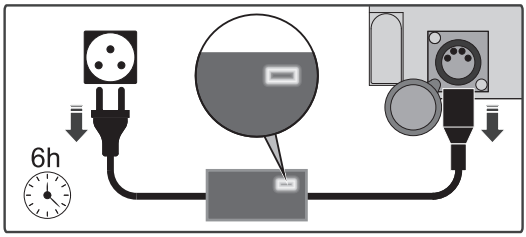

Fin de charge LED verte.

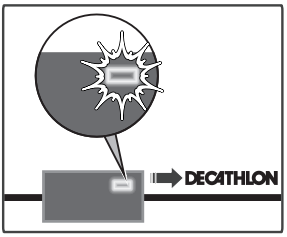

LED clignotante Orange, problème durant la charge, contacter le SAV.

Entretien et durée de vie (conditions de garantie)

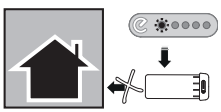	Ne pas stocker la batterie déchargée (1 LED verte clignotante) afin d'éviter toute décharge profonde pouvant entraîner son dysfonctionnement.
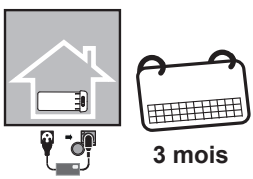 **3 mois**	En cas de stockage prolongé, recharger la batterie tous les 3 mois.
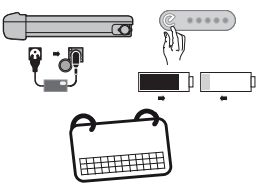 **6 mois**	Afin de garantir une indication précise de votre batterie (lors de l'appui sur bouton d'indication d'état), nous vous recommandons d'effectuer tous les 6 mois une charge complète, suivi d'une décharge complète (cette opération consiste à « calibrer » l'état de votre batterie).

Auto diagnostique batterie 24 V

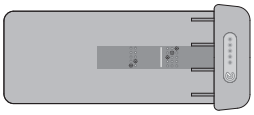

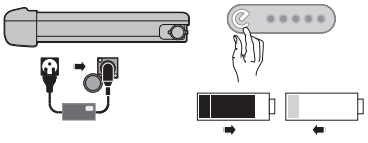

6 mois

	11% - 20%	
	21% - 40%	
	41% - 60%	
	61% - 80%	
	81% - 100%	

		recharger votre batterie en urgence
	<10%	
	protection sous tension	

	protection en température	
	protection court circuit	
	autre protection	

DECATHLON

Retourner votre batterie à votre SAV

LED éteinte LED fixe LED clignotante

Précautions d'usage complémentaires

	Toujours réaliser vos opérations de maintenance avec un éclairage adéquat.
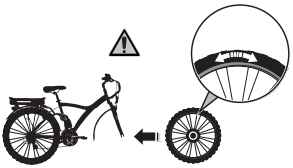	Attention en cas de démontage roue vous devez vous assurer que le sens de rotation de votre roue est le bon.
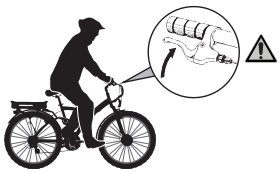	Avant chaque utilisation vous devez vous assurer du bon fonctionnement de vos freins.
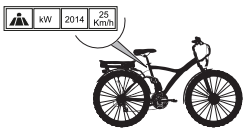	Le poids, la puissance, l'année de fabrication et la vitesse maximum sont indiqués sur le cadre de votre vélo.
	Toujours rouler avec un casque.
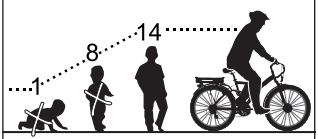	Ces vélos électriques ont été conçus pour des personnes de 14 ans et plus.
	Attention en cas de pluie, de gel ou de neige vous pouvez avoir une perte d'adhérence du vélo sur le sol.

Maintenance

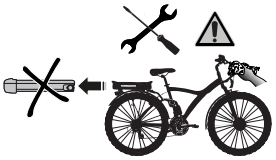	Toutes opérations de nettoyage, de maintenance électrique ou mécanique, doivent impérativement se faire hors tension avec **la batterie retirée du vélo !**
	Nous vous recommandons de ramener votre vélo à assistance électrique pour effectuer la révision des 6 mois dans votre magasin DECATHLON.
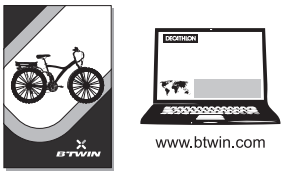	Vous devez vous référer au guide d'utilisation et notice de garantie b'twin communs à tous nos vélos qui accompagne le présent document et également présents sur notre site www.btwin.com ou sur demande dans nos magasins DECATHLON.
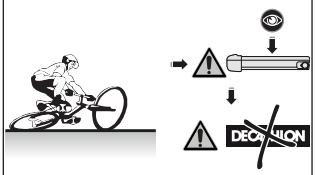	En cas de chute du vélo ou de la batterie vérifier l'intégrité de votre batterie. **Attention**, suite à une chute l'étanchéité de votre batterie n'est plus garantie.
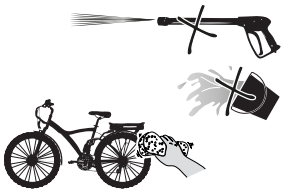	**Interdit** : nettoyage avec un jet haute pression. **Déconseillé** : nettoyer à grande eau. Préconisé : laver à l'aide d'une éponge humide.
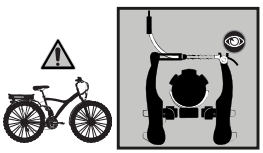	Les jantes sont soumises à une usure qu'il est important de contrôler afin d'en assurer leur intégrité.
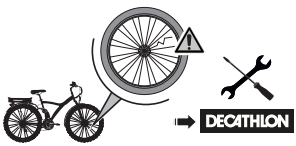	La roue motorisée est également soumise à des contraintes plus importantes qu'une roue de vélo classique, bien que renforcée, il est possible d'avoir des casses de rayons. En cas de casse d'un rayon rapprochez vous de votre magasin DECATHLON.

Contenu de la garantie commerciale de votre VAE

Conservez bien votre facture qui est votre preuve d'achat.
Le vélo est garantie à vie sur le cadre et 2 ans sur les pièces d'usures normales.
La garantie ne couvre pas les dommages dus à une mauvaise utilisation, au non-respect des précautions d'emploi ou aux accidents, ni à un usage incorrect ou un usage commercial du vélo.
Ce vélo est à seul usage personnel et non professionnel.
La garantie ne couvre pas les dommages occasionnés par des réparations effectuées par des personnes non autorisées par Décathlon.
Chaque composant électronique est définitivement fermé. L'ouverture d'un de ces composants (Batterie, Fourreau de batterie, contrôleur, écran, moteur) peut porter atteinte à l'intégrité physique des personnes ou au système. L'ouverture ou la modification d'un composant du système annulerait la garantie de la bicyclette.
La garantie ne couvre pas les écrans fissurés ou brisés présentant des traces de chocs visibles.

EN SAVOIR PLUS SUR LA GARANTIE à VIE DES VELOS B'twin, acheté à partir du 1er Juin 2013.
Les vélos de marque B'twin sont des produits destinés à apporter une entière satisfaction à leurs utilisateurs. C'est pour cette raison que B'twin souhaite s'engager sur la qualité et la résistance de ses vélos.
Dans ce cadre, B'twin offre à ses clients une garantie à vie applicable exclusivement sur les pièces suivantes, hors carbone : les cadres, fourches rigides (fourches sans suspension), cintres et potences qui équipent ses vélos de marque B'twin. Cette garantie commence à courir à compter de la date d'achat d'un des vélo(s) de marque B'twin.
Il est précisé que, pour que la garantie à vie soit valable, l'acheteur devra :
- soit disposer de la carte de fidélité de l'enseigne DECATHLON et y enregistrer son achat lors du passage en caisse,
- soit remplir le certificat de garantie disponible en ligne sur le site www.btwin.com, dans un délai d'un mois à partir de l'achat. Lors de cette inscription, l'acheteur devra fournir les informations suivantes : nom, prénom, date d'achat, adresse mail ainsi que le numéro de traçabilité du vélo.

En vertu de cette garantie, B'twin propose soit le remplacement par un équivalent du cadre, de la fourche rigide, du cintre ou de la potence, soit sa réparation dans un délai raisonnable après présentation à l'atelier d'un magasin de l'enseigne DECATHLON. Il est précisé que les frais de transport et déplacement restent à la charge du client.
Néanmoins, cet engagement contractuel ne s'appliquera pas en cas de mauvais entretien ou mauvaise utilisation des vélos B'twin tels que définis dans la notice d'utilisation du produit concerné.
Pour bénéficier de la garantie sur l'une des pièces citées ci-dessus, il suffira de vous présenter à l'atelier d'un magasin de l'enseigne DECATHLON muni de votre carte de fidélité de l'enseigne DECATHLON ou de votre certificat de garantie.
B'twin se réserve la possibilité de vérifier si toutes les conditions d'application de la garantie à vie sont bien réunies et de mettre en oeuvre toutes les mesures utiles et nécessaires pour le vérifier.
Il est également précisé que la garantie à vie n'exclut pas l'application de la ou les garantie(s) légale(s) prévues par le Code de la consommation et le Code civil, à savoir :
- article L. 211-4 du Code de la consommation : « Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité ».
- article L. 211-5 du Code de la consommation : « Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1. Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2. Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté ».
- article L. 211-12 du Code de la consommation : « L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien »
- article 1641 du Code civil : « Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus ».
- article 1648 alinéa 1er du Code civil : « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice ».

oxylane

OXYLANE
4 Boulevard de Mons – BP 299
59665 Villeneuve d'Ascq cedex – France